

### I.5.1.3. LES EFFETS DU PROJET SUR LE SPR DE OIRON

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce SPR : n°60*

Pour rappel, l'état initial paysager et patrimonial a permis d'estimer le niveau de sensibilité vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éoliennes au sein de la zone de projet comme étant faible à modérée pour ce Site Patrimonial Remarquable, notamment du fait d'une possible covisibilité entre le projet et le château de Oiron. Le photomontage n°60 est situé au niveau de la RD64 (à l'est du château de Oiron à 21,2 km de l'éolienne la plus proche) où un risque de covisibilité a été relevé. Les éoliennes du projet ne sont pas visibles depuis ce point puisque située en-dessous de la ligne d'horizon. **Ainsi, aucun impact particulier n'est relevé pour ce SPR.**

**Impact du projet sur ce SPR : TRES FAIBLE**

### I.5.1.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LE SPR DE THOUARS

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce SPR : n°59*

Pour rappel, l'état initial paysager et patrimonial a permis d'estimer le niveau de sensibilité vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes au sein des zones de projet comme étant faible à modérée pour ce Site Patrimonial Remarquable. Des vues panoramiques ont en effet été identifiées depuis le sommet de la tour du Prince de Galle, édifice également évoqué dans le chapitre relatif aux effets du projet sur les monuments historiques. Le photomontage n°59, positionné au sommet de cette tour à 19,7 km de l'éolienne la plus proche, révèle que le projet n'est pas visible depuis ce point haut. Cette zone correspondant au point de sensibilité maximale, **on peut conclure qu'il n'y a pas d'impact particulier du projet sur ce SPR.**

**Impact du projet sur ce SPR : TRES FAIBLE**

## I.5.2. LES EFFETS DU PROJET SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

### I.5.2.1. LES EFFETS DU PROJET SUR LE CHATEAU DE MAISONTIERS

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°21*

Tableau 171 : Analyse de l'impact sur le château de Maisontiers

Analyse de l'impact sur le château de Maisontiers			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Maisontiers	Logis, douves, ponts, dépendances, murs de clôture, sol du parc et des terres (inscription). En totalité, le château, ses douves et les parcelles correspondant à l'assise de l'ensemble castral (classement).	Monument historique inscrit par arrêté du 8 novembre 2008 et classé par arrêté du 10 décembre 2013	3,0 km
Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin sont partiellement perceptibles depuis le château de Maisontiers. Pour rappel, ce calcul ne prend pas en compte les obstacles visuels constitués par la totalité de la végétation.			
Illustration du contexte		Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°21)	
<p>Source : IGN - SCAN 100°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - château de Maisontiers</b></p> <p><b>Visibilité théorique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage : Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Boisement : Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p>Carte 247 : Visibilité théorique des éoliennes – Château de Maisontiers</p>		<p>L'écrin boisé dans lequel se situe l'édifice ne permet pas d'ouverture visuelle vers le projet. Le photomontage n°21 montre que même avec du recul, les éoliennes peinent à percer les boisements s'interposant entre le projet et le monument.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté (cf. photomontage n°21)</b></p> <p>Les éoliennes projetées sont peu visibles depuis le centre-bourg de Maisontiers d'où des covisibilités sont possibles. Seuls des bouts de pales percent la trame boisée. Aucune problématique de covisibilité significative entre le parc projeté et le château de Maisontiers n'est relevée.</p>	
Conclusion		Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE	

### 1.5.2.2. LES EFFETS DU PROJET SUR LE CHATEAU DE SAINT-LOUP

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : faible à modérée

Tableau 172 : Analyse de l'impact sur le château de Saint-Loup

Analyse de l'impact sur le château de Saint-Loup			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Saint-Loup-Lamairé	Parties bâties et non bâties du domaine, hormis l'emprise de la voie ferrée traversant le parc	Monument historique classé par arrêtés du 8 janvier 1947 et 5 juillet 1993	2,8 km
Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis le château et une partie de ses jardins. Elles sont toutefois partiellement perceptibles depuis les parties nord et est du parc. Pour rappel, ce calcul ne prend pas en compte les obstacles visuels constitués par la totalité de la végétation.			
Illustration du contexte		Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument	
<p>Source : IGN - SCAN 100®, CLC18® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - château de Saint-Loup</b></p> <p>Boisement</p> <p>Périmètre de protection</p> <p><b>Visibilité théorique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p>Carte 248 : Visibilité théorique des éoliennes – Château de Saint-Loup</p>		<p>Les éoliennes ne sont pas visibles depuis le monument et ses abords immédiats. Elles le sont très brièvement depuis les points les plus hauts du parc, lorsque la végétation ornementale le permet.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Le château étant situé en point bas, sa silhouette ne ressort jamais à l'horizon. Ainsi, aucun effet de covisibilité n'est possible.</p>	
Conclusion		Impact du projet sur ce monument historique : <b>FAIBLE</b>	

### 1.5.2.3. LES EFFETS DU PROJET SUR L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-PIERRE

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée

Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°45 et 46

Tableau 173 : Analyse de l'impact sur l'ancienne abbaye Saint-Pierre

Analyse de l'impact le château sur l'ancienne abbaye Saint-Pierre			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Airvault	Église, bâtiment conventuel ; prison, cuvage, chapelle, logis prieural, portail, élévation, terrain	Monument historique classé par journal officiel le 18 avril 1914 et classé-inscrit par arrêtés du 12 janvier et 10 août 1934, 15 septembre 1987	5,9 km
Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis l'abbaye de Saint-Pierre. Toutefois, de larges zones de visibilité théorique existent au nord d'Airvault, pouvant induire des covisibilités.			
Illustration du contexte		Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument	
<p>Source : IGN - SCAN 100®, CLC18® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - ancienne abbaye Saint-Pierre</b></p> <p>Photomontage</p> <p><b>Visibilité théorique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p>Carte 249 : Visibilité théorique des éoliennes – Ancienne abbaye Saint-Pierre</p>		<p>Les éoliennes ne sont pas visibles depuis le monument et ses abords immédiats.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté (cf. photomontages n°45 et 46)</b></p> <p>Les éoliennes du projet sont perceptibles en covisibilité depuis la terrasse du château d'Airvault (cf. photomontage n°45). Cette vue est toutefois très localisée et les éoliennes sont de taille apparente très réduite.</p> <p>Depuis le nord d'Airvault situé en point haut (cf. photomontage n°46), le clocher de l'ancienne abbaye se détache de la silhouette de bourg et est visible en covisibilité avec les aérogénérateurs projetés. Leur taille apparente est équivalente mais un espace de respiration suffisant sépare le parc de l'édifice classé n'induisant pas d'effet de surplomb ou de covisibilité directe.</p>	
Conclusion		Impact du projet sur ce monument historique : <b>FAIBLE</b>	

### 1.5.2.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LES RESTES DE L'ANCIEN CHATEAU D'AIRVAULT

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°45*

Tableau 174 : Analyse de l'impact sur les restes de l'ancien château d'Airvault

Analyse de l'impact sur les restes de l'ancien château d'Airvault			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Airvault	L'enceinte en totalité, avec ses tours, le vestige de la barbacane et les sols du château (inscrit), les restes de l'ancien château (classé)	Monument historique classé par arrêté du 24 septembre 2007 et inscrit par arrêté du 3 octobre 1929	5,9 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis les abords du château.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°45)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 100®, CLC18® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - restes de l'ancien château d'Airvault</b></p> <p>Visibilité théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage</li> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p><i>Carte 250 : Visibilité théorique des éoliennes – restes de l'ancien château d'Airvault</i></p>		<p>Les éoliennes sont partiellement visibles depuis une portion de la terrasse du château comme en témoigne le photomontage n°45. Leur taille apparente et faible et le motif est bien lisible n'induisant alors pas d'impact significatif sur le château d'Airvault.</p> <p style="text-align: center;"><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Le château étant situé en point bas, sa silhouette ne ressort jamais à l'horizon. Ainsi, aucun effet de covisibilité n'est possible.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

### 1.5.2.5. LES EFFETS DU PROJET SUR L'EGLISE SAINT-HILAIRE

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°48*

Tableau 175 : Analyse de l'impact sur l'église Saint-Hilaire

Analyse de l'impact sur l'église Saint-Hilaire			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Gourgé	Église	Monument historique classé par arrêté du 14 juin 1909	7,0 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis les abords de l'église.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°48)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 25®, CLC18® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - église Saint-Hilaire</b></p> <p>Visibilité théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage</li> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p><i>Carte 251 : Visibilité théorique des éoliennes – église Saint-Hilaire</i></p>		<p>Les éoliennes ne sont pas visibles depuis les abords immédiats de l'église. La trame bâtie du village de Gourgé masque le parc dans sa totalité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Aucune covisibilité n'est relevée avec l'église Saint-Hilaire.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : TRÈS FAIBLE</b>	

### 1.5.2.6. LES EFFETS DU PROJET SUR LE TUMULUS DE LA MOTTE DU PUY TAILLÉ

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : **modérée**

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°55

Tableau 176 : Analyse de l'impact sur le tumulus de la motte du Puy Taillé

Analyse de l'impact sur le tumulus de la motte du Puy Taillé			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Assais-les-Jumeaux	Tumulus	Monument historique classé par arrêté du 27 juillet 1970	14,5 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin sont partiellement visibles depuis le tumulus. Ceci s'explique par l'absence de masques visuels topographiques et boisés important dans les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°55)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - tumulus de la motte du Puy Taillé</b></p> <p>Carte 252 : Visibilité théorique des éoliennes – tumulus de la motte du Puy Taillé</p>		<p>Les éoliennes sont visibles dans le lointain à l'arrière de la silhouette de bourg d'Assais-les-Jumeaux. Le parc de Maisonniers-Tessonnière et son projet d'extension sont visibles dans des vues similaires. La distance au projet permet de relativiser cet effet du projet sur le tumulus, d'autant qu'il est parfaitement lisible depuis ce point (alignement régulier des éoliennes).</p> <p style="text-align: center;"><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Aucune covisibilité n'est relevée avec le tumulus de la motte du Puy Taillé.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

### 1.5.2.7. LES EFFETS DU PROJET SUR LE DONJON DU CHATEAU ET DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : **modérée**

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°57

Tableau 177 : Analyse de l'impact sur le donjon du château et de l'église Notre-Dame

Analyse de l'impact sur le donjon du château et de l'église Notre-Dame			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Moncontour	Donjon de l'ancien château, vestiges du château (chemise, courtine), église, parcelles	Monument historique classé par arrêté du 14 juillet 1877 et inscrit par arrêté du 13 février 1995	17,2 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis le pied du donjon du château et depuis les vestiges du château et de l'église.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°57)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - donjon du château et de l'église Notre-Dame</b></p> <p>Carte 253 : Visibilité théorique des éoliennes – donjon du château et de l'église Notre-Dame</p>		<p>Les éoliennes sont visibles dans le lointain depuis le sommet du Donjon. Elles s'inscrivent à la suite d'autres parcs en exploitation et en projet également visibles dans le lointain. La lisibilité est bonne pour ce projet puisqu'il ne se superpose pas avec les autres parcs éoliens. Les effets de ce projet ne sont cependant pas significatifs au vu de la distance qui le sépare du donjon. Les éoliennes tendent effectivement à se fondre dans le paysage.</p> <p style="text-align: center;"><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Aucune covisibilité n'est relevée avec le donjon du château et de l'église Notre-Dame.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

### I.5.2.8. LES EFFETS DU PROJET SUR LE DOLMEN E134

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°58*

Tableau 178 : Analyse de l'impact sur le dolmen E134

Analyse de l'impact sur le dolmen E134			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Taizé	Dolmen E134	Monument historique inscrit par arrêté du 22 avril 1991	17,6 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin sont en partie visibles depuis les abords du dolmen E134 et depuis la RD37 qui le longe.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°58)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - dolmen E134</b></p> <p><b>Visibilité théorique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage</li> <li>Boisement</li> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p><i>Carte 254 : Visibilité théorique des éoliennes – dolmen E134</i></p>		<p>L'ouverture de la plaine de Neuville, Moncontour et Thouars permet au regard de porter loin. De ce fait, les éoliennes du projet sont visibles depuis les abords du mégalithe. Elles se regroupent dans un angle visuel faible et apparaissent dans des plans lointains (leur taille apparente est faible). D'autres parcs en exploitation ou en projet s'alignent également à l'horizon.</p> <p>L'éloignement des éoliennes au monument fait qu'elles n'induisent pas d'effets significatifs sur celui-ci.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>Le parc est visible en covisibilité avec le dolmen depuis la RD37. Le dynamisme des perceptions (l'observateur se positionne sur un axe routier) ainsi que l'éloignement du projet atténuent cet effet.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

### I.5.2.9. LES EFFETS DU PROJET SUR LE CHATEAU DE CHERVES

*Sensibilité potentielle d'après l'état initial : modérée*

*Photomontages utiles pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : n°55, 27 et 58*

Tableau 179 : Analyse de l'impact sur le château de Cherves

Analyse de l'impact sur le château de Cherves			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Cherves	Donjon, courtine avec les deux tours d'angle à l'ouest du côté de anciennes douves, porche d'entrée, ensemble des parties bâties et non bâties constituant le château	Monument historique classé par arrêté du 5 décembre 2007	18,7 km
<b>Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique</b>			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin sont en partie visibles depuis les abords du château qui se positionne en périphérie du village de Cherves.			
<b>Illustration du contexte</b>		<b>Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontages n°55, 57 et 58)</b>	
<p>Source : IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation : AEPE-Gingko, 2020</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - château de Cherves</b></p> <p><b>Visibilité théorique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p><i>Carte 255 : Visibilité théorique des éoliennes – château de Cherves</i></p>		<p>Comme vu sur les photomontages permettant l'analyse des autres monuments s'implantant dans les vastes plaines de Neuville, Moncontour et Thouars (photomontages n°55, 57 et 58), les éoliennes du projet sont visibles, mais dans des vues éloignées et tendent à se fondre dans le paysage. Elles ne marquent donc pas le paysage et sont à l'origine d'effets peu significatifs sur ce secteur.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>On ne note pas d'effet de covisibilité entre le château et les aérogénérateurs projetés qui marquent à peine l'horizon.</p>	
<b>Conclusion</b>		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

### I.5.2.10. LES EFFETS DU PROJET SUR LA TOUR DU PRINCE DE GALLES

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : **modérée**

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : **n°59**

Tableau 180 : Analyse de l'impact sur la tour du Prince de Galles

Analyse de l'impact sur la tour du Prince de Galles			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Thouars	Tour	Monument historique classé par arrêté du 12 juillet 1886	19,7 km
Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique			
D'après la carte de visibilité, les éoliennes du projet de Louin ne sont pas visibles depuis le pied de la tour du Prince de Galles.			
Illustration du contexte		Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument (cf. photomontage n°59)	
<p>Source: IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation: AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - tour du Prince de Galles</b></p> <p>Visibilité théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage</li> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p>Carte 256 : Visibilité théorique des éoliennes – tour du Prince de Galles</p>		<p>Le photomontage n°59 montre que le projet n'est pas visible depuis le sommet de la tour du Prince de Galles.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté</b></p> <p>On ne note pas d'effet de covisibilité entre la tour du Prince de Galles et le projet, ce dernier n'étant pas visible depuis cette partie du territoire.</p>	
Conclusion		<b>Impact du projet sur ce monument historique : TRÈS FAIBLE</b>	

### I.5.2.11. LES EFFETS DU PROJET SUR LE CHATEAU DE OIRON

Sensibilité potentielle d'après l'état initial : **modérée**

Photomontage utile pour analyser l'impact du parc éolien projeté sur ce monument historique : **n°60**

Tableau 181 : Analyse de l'impact sur le château de Oiron

Analyse de l'impact sur le château de Oiron			
Commune	Éléments protégés	Type de protection	Éloignement par rapport à l'éolienne la plus proche
Oiron	Château avec la cour d'honneur, les grilles et le petit parc qui l'entoure, y compris le terrain situé entre les douves, l'église paroissiale et les parcelles cadastrales situées dans le champ de visibilité du château	Monument historique classé par arrêté du 2 octobre 1923 et inscrit par arrêté du 17 juillet 1943	20,4 km
Visibilité potentielle d'après les cartes de visibilité théorique			
D'après la carte de visibilité, quelques zones de visibilité partielle existent au niveau du château et de ses alentours. La distance du projet au monument permet toutefois de relativiser l'impacts de ces perceptions (distance > 20 km).			
Illustration du contexte		Visibilité du projet éolien depuis les abords immédiats du monument	
<p>Source: IGN - SCAN 25°, CLC18° / Réalisation: AEPE-Gingko, 2020</p> <p>AEPE Gingko</p> <p><b>Visibilité théorique des éoliennes - château de Oiron</b></p> <p>Visibilité théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Photomontage</li> <li>Au moins une éolienne visible en totalité</li> <li>Au moins une nacelle visible en totalité</li> <li>Au moins un bout de pale visible</li> </ul> <p>Carte 257 : Visibilité théorique des éoliennes – château de Oiron</p>		<p>Comme vu sur les photomontages permettant l'analyse des autres monuments s'implantant dans la vaste plaine de Neuville, Moncontour et Thouars (photomontages n°55, 57 et 58), les éoliennes du projet sont visibles, mais dans des vues éloignées et tendent à se fondre dans le paysage. Elles ne marquent donc pas le paysage et sont à l'origine d'effets peu significatifs sur ce secteur.</p> <p><b>Problématique de covisibilité avec le parc éolien projeté (cf. photomontage n°60)</b></p> <p>Le photomontage n°60 montre que des covisibilité avec le château de Oiron ne sont pas possibles. Même en se décalant dans un secteur de visibilité potentielle identifié dans la carte ci-contre, les éoliennes sont tellement éloignées que le moindre obstacle visuel relativement proche (bâti ou boisements ponctuel) masquerait entièrement les éoliennes.</p>	
Conclusion		<b>Impact du projet sur ce monument historique : FAIBLE</b>	

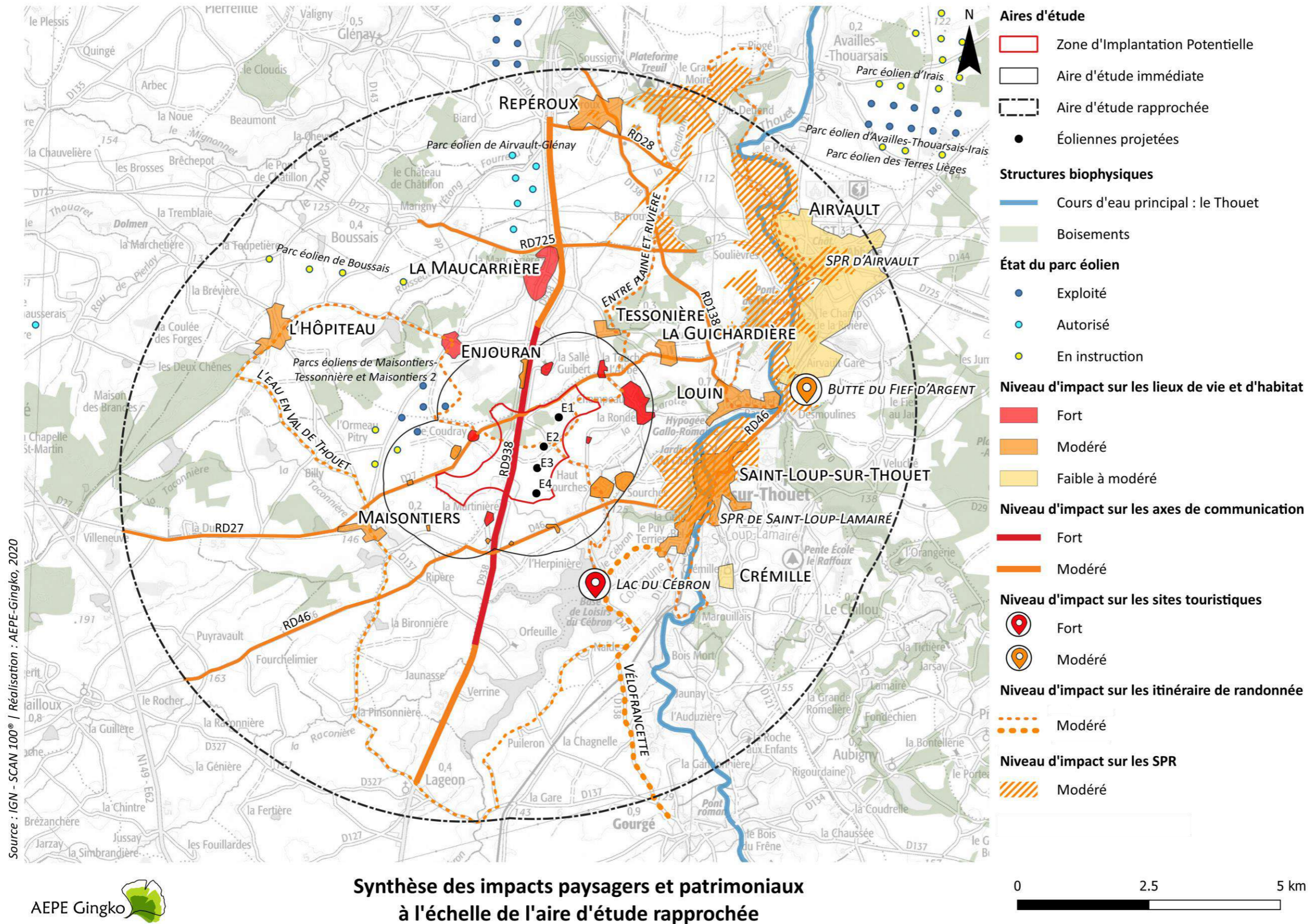
## I.6. SYNTHÈSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Le tableau ci-après synthétise les impacts du projet sur le paysage et le patrimoine. Les cartes pages suivantes cartographient les impacts faibles à modérés, modérés et forts.

Tableau 182 Synthèse des impacts sur le paysage et le patrimoine

Chapitre	Éléments du paysage	Impact évalué
Unités paysagères	Les contreforts de la Gâtine	<b>FAIBLE A FORT</b>
	La Gâtine de Parthenay	<b>FAIBLE A MODÉRÉ</b>
	Les plaines de Moncontour, Neuville et Thouars	<b>MODÉRÉ</b>
	La vallée du Thouet et ses affluents	<b>MODÉRÉ</b>
Lieux de vie et d'habitat	Tessonnière	<b>MODÉRÉ</b>
	Enjouran	<b>FORT</b>
	Maisontiers	<b>MODÉRÉ</b>
	Guichardièrre	<b>MODÉRÉ</b>
	La Maucarière	<b>FORT</b>
	Saint-Loup-sur-Thouet	<b>MODÉRÉ</b>
	Louin	<b>MODÉRÉ</b>
	Barroux	<b>FAIBLE</b>
	Crémille	<b>FAIBLE A MODÉRÉ</b>
	L'Hôpitéau	<b>MODÉRÉ</b>
	Airvault	<b>FAIBLE A MODÉRÉ</b>
	Repéroux	<b>MODÉRÉ</b>
	Hameaux	<b>MODÉRÉ A FORT</b>
	Axes de communication	RN149
RD938		<b>MODÉRÉ</b>
RD27		<b>MODÉRÉ</b>
RD46		<b>MODÉRÉ</b>
RD138		<b>MODÉRÉ</b>
RD725		<b>MODÉRÉ</b>
RD28		<b>MODÉRÉ</b>
Lac du Cébron		<b>FORT</b>

Chapitre	Éléments du paysage	Impact évalué
Éléments d'intérêt touristique	Vélo Francette	<b>FAIBLE A MODÉRÉ</b>
	Saint-Loup-sur-Thouet	<b>FAIBLE</b>
	Airvault	<b>FAIBLE</b>
	Moncontour	<b>FAIBLE</b>
	Château d'Oiron	<b>FAIBLE</b>
	Thouars	<b>TRÈS FAIBLE</b>
	« L'eau en Val de Thouet » et « Plaine et Rivière »	<b>MODÉRÉ</b>
	Butte du Fief d'Argent	<b>MODÉRÉ</b>
Contexte éolien	Effets cumulés et cumulatifs	<b>MODÉRÉ</b>
	Saturation visuelle sur le bourg d'Enjouran	<b>MODÉRÉ</b>
	Saturation visuelle sur le bourg de la Maucarière	<b>FAIBLE</b>
	Saturation visuelle sur le Logis et le Coudray	<b>MODÉRÉ</b>
Aire d'étude immédiate	Structures végétales	<b>FAIBLE</b>
	Paysage local	<b>FAIBLE</b>
Sites Patrimoniaux Remarquables	SPR d'Airvault	<b>MODÉRÉ</b>
	SPR de Saint-Loup-Lamairé	<b>MODÉRÉ</b>
	SPR de Oiron	<b>FAIBLE</b>
	SPR de Thouars	<b>FAIBLE</b>
Monuments historiques	Château de Maisontiers	<b>FAIBLE</b>
	Château de Saint-Loup	<b>FAIBLE</b>
	Ancienne abbaye Saint-Pierre	<b>FAIBLE</b>
	Restes de l'ancien château d'Airvault	<b>FAIBLE</b>
	Église Saint-Hilaire	<b>TRÈS FAIBLE</b>
	Tumulus de la motte du Puy Taillé	<b>FAIBLE</b>
	Donjon du château et de l'église Notre-Dame	<b>FAIBLE</b>
	Dolmen E134	<b>FAIBLE</b>
	Château de Cherves	<b>FAIBLE</b>
	Tour du Prince de Galles	<b>TRÈS FAIBLE</b>
	Château d'Oiron	<b>FAIBLE</b>



**Synthèse des impacts paysagers et patrimoniaux à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée**

Carte 258 : Synthèse des impacts paysagers et patrimoniaux à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée





## VII. LES IMPACTS CUMULES

### VII.1. LES AMENAGEMENTS ET PROJETS PRIS EN COMPTE

Une analyse des effets cumulés du projet a été réalisée en conformité avec l'article R. 122-5 du code de l'Environnement. Elle prend en compte :

- Les aménagements déjà réalisés et installations en fonctionnement,
- Les projets qui ont fait l'objet d'un document d'incidences au titre de l'article R.214-6 et d'une enquête publique,
- Les projets qui ont fait l'objet d'une étude d'impact au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement a été rendu public.

L'analyse des effets cumulés concerne essentiellement la prise en compte des autres parcs éoliens en exploitation ou accordés et des autres projets de parcs éoliens ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale dans l'aire d'étude éloigné du projet. Sont ainsi concernés les parcs éoliens présentés dans le tableau suivant.

Tableau 183 : Les parcs et projets éoliens à prendre en considération pour les effets cumulés

N° carte	Nom du parc	Nombre d'éoliennes	Statut	Eloignement minimum vis-à-vis du projet (km)
01	Maisontiers-Tessonnière	5	En exploitation	0,8
02	Maisontiers 2	3	En instruction	0,8
03	Boussais	4	En instruction	2,9
04	Airvault-Glénay	6	Autorisé	3,1
05	Glénay	9	En exploitation	6,2
06	Les Terres Lièges (Airvault)	3	En instruction	7,2
07	Availles-Thouarsais-Irais	10	En exploitation	7,3
08	Irais	10	En instruction	8
09	Chemin Vert	3	Autorisé	8,1
10	Saint-Généroux	9	En exploitation	9,6
11	Colombier	5	En exploitation	12,5
12	Les Pâtis Long	6	Autorisé	13,9

13	Coulonges-Thouarsais	6	En exploitation	14,9
14	Saint-Aubin-le-Cloud	3	En exploitation	17,1
15	Noirterre	12	En exploitation	17,2
16	Les Galvestes	3	Autorisé	21

Les avis de l'autorité environnementale et du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) en 2017, 2018 et 2019 ne permettent pas d'identifier de projets (autres que des parcs éoliens) susceptibles d'induire des effets cumulés avec le projet de Saint-Ambroix Est au sein des communes de l'aire d'étude rapprochée.